**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band**: 48 (1984) **Heft**: 189-190

**Artikel:** Les désignations du bouleau en gallo-roman

**Autor:** Tuaillon, Gaston

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399747

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

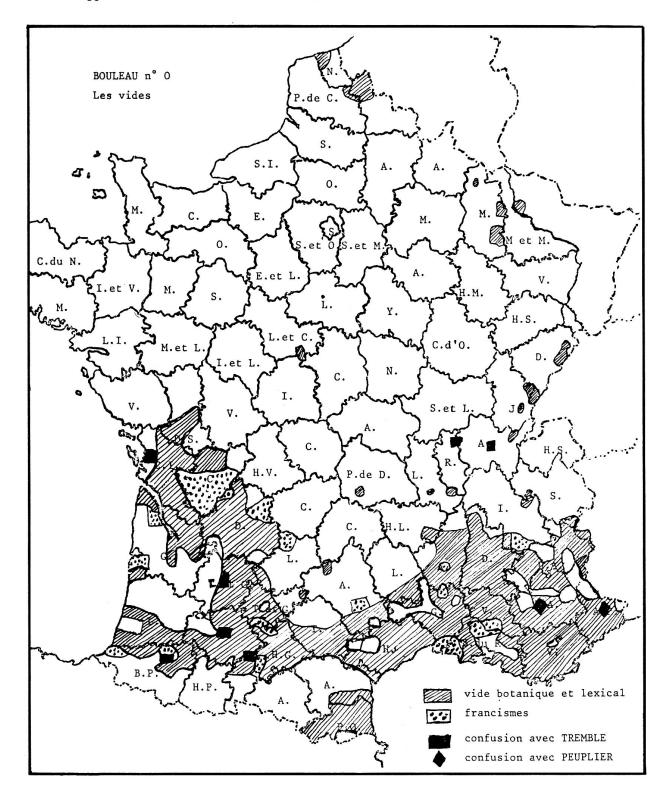
# LES DÉSIGNATIONS DU BOULEAU EN GALLO-ROMAN

A Monsieur Raymond Arveiller pour son 70<sup>e</sup> anniversaire

Linné a classé dans la même espèce, Betula alba, tous les bouleaux d'Europe Occidentale. Les botanistes qui l'ont suivi ont distingué Betula verrucosa, à l'écorce très blanche, de Betula pubescens, à l'écorce plus grise. Il va sans dire que personne, hormis les scientifiques et les lecteurs d'ouvrages de botanique, ne distingue ces deux espèces. En certains endroits, on confond même le bouleau avec le tremble : c'est sans doute Betula pubescens qui permet le plus facilement cette confusion; en d'autres endroits, on fait entrer le bouleau, lexicalement du moins, dans la catégorie des peupliers. Ce qui explique ces approximations c'est que le bouleau est, dans certaines régions, une espèce assez rare et que, sur de vastes espaces au climat chaud, cet arbre est inconnu ou presque. Les enquêteurs d'atlas qui ont travaillé dans ces régions n'ont obtenu aucune réponse, sinon parfois le mot français de leur question, buló, ou des formes plus ou moins patoisées, bulèu. Réponses nulles, francismes ou confusion d'espèces ont été reportées sur la carte nº 0 qui montre la vaste région du vide botanique et lexical s'étendant de l'Atlantique jusqu'à Nice. On y observera également des réponses nulles disséminées dans toutes les régions de France : il s'agit de patois isolés qui ne désignent pas le bouleau, soit parce qu'il ne pousse pas dans ces régions, soit parce qu'il est si rare que sa désignation n'a pas une vitalité suffisante pour que l'enquêteur d'atlas puisse l'obtenir facilement; il faudrait dans ces cas-là, une enquête plus patiente qu'une enquête itinérante par questionnaire.

En dehors de ces régions de vide lexical, de francismes et de confusions botaniques, les désignations du bouleau peuvent se classer en quatre catégories :

1) Celles qui remontent à des bases étymologiques antérieures au latin BETULLA.



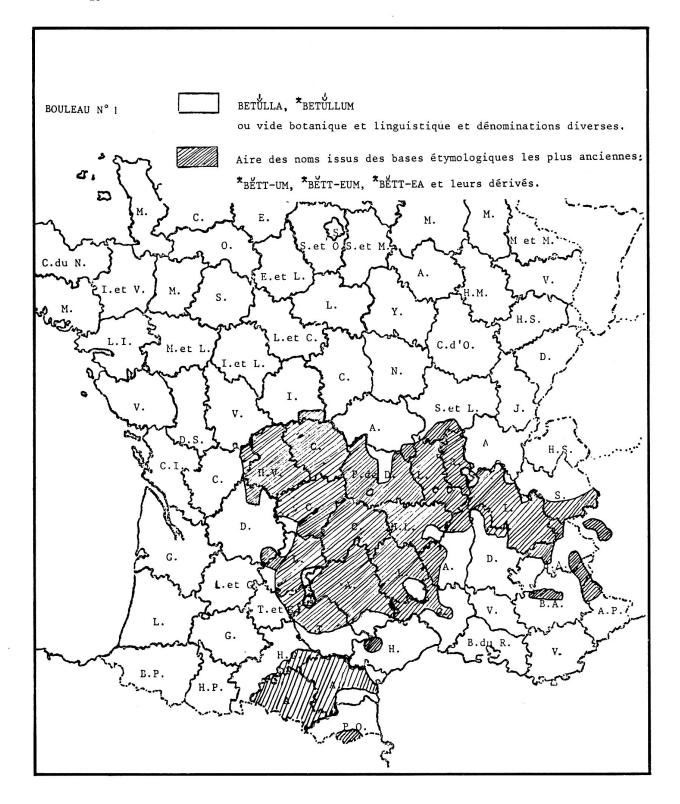
- 2) Celles qui représentent le latin BETULLA ou une forme masculine qu'on peut représenter par \*BETULLUS.
- 3) Les nombreux dérivés formés sur les représentants de BE-TULLA et de \*BETULLUS, dont le français bouleau.
- 4) Quelques désignations secondaires.

Il semble inutile d'allonger la liste des formes à astérisque, comme le fait le *FEW* (1, 346 b), par des \*BETTULLA et \*BETTULLUS, car les formes modernes avec -t- conservé s'expliquent, sans ce supplément d'hypothèses, d'une façon qui convient mieux à leur situation géographique.

L'origine du radical \*BETW- qui sert d'entrée à l'article du FEW 1, 345 b est d'origine celtique. Sous l'entrée BEITHE, le Lexique étymologique de l'irlandais ancien de VENDRYES, donne les formes suivantes: irlandais beithe (m.) et beith (f.); gallois: bedw, singul. bedwen; breton bezo, singul. bezven. Les formes les moins latinisées du latin des Gaules, celles qui expliquent bèt, bès, byés, bi et byési ont associé les désinences latines à un radical \*BETT- qui permet d'expliquer toutes les formes. Ce radical celtique a été emprunté par le latin classique, pour former le mot BETULLA (avec un seul -T-, ce qui est très important pour l'évolution postérieure en gallo-roman). Le DELL d'Ernout-Meillet rappelle la première utilisation par Pline et cite d'autres formes celtiques à -t- simple : divers noms propres et la forme beta. Le FEW (1, 347 a) explique le -t- simple par la règle de phonétique latine qui associe SACCUS à SACELLUS, OFFA et OFELLA et donc \*BETT- à BETULLA. Quoi qu'il en soit de l'origine du -t- simple, il faut bien distinguer les formes plus anciennes à -t- double, des formes issues du latin BETULLA, à -t- simple.

#### 1. Formes du substrat

La carte nº 1 présente l'emplacement des formes qui remontent à des étymologies antérieures au latin BETULLA: les Alpes, le Massif Central surtout, les Corbières, les Pyrénées ont conservé des formes qui s'expliquent par le substrat prélatin. Bastions montagnards, refuge de formes de substrat: rien de plus normal. Aire en forme d'amibe, comme si les désignations plus récentes entamaient cette aire ancienne de toutes parts. Des attestations sporadiques ici et là. Il s'agit bien d'un aspect géographique du substrat.



Les formes sont diversifiées; en voici une série qui permet de poser, de façon complète, le problème des bases étymologiques:

- frpr. byés, byé, byœ, bi (m.) et un dérivé byæta (f.). byési (f.).
- occ. bès (m.) et son dérivé bésqo (m.); bèts, béts, bé, bé.
  bèt (m.) et ses dérivés, bétu (m.) et bétulŏ (m.) ainsi que
  betulå (f.).
  bèso (f.).

Toutes ces formes ne peuvent pas s'expliquer par un type \*BETTIUM, comme le fait le *FEW* 1, 345 a ; il est vrai qu'il ne relève *bèt* qu'en mettant son (t) entre parenthèses. Dans cette forme, la consonne finale ne peut pas s'expliquer régulièrement par le groupe -tty-.

Mieux vaut considérer que, sur le radical prélatin \*BETT-, les Gallo-Romains ont fait deux mots latins : un mot simple formé de \*BETT- et des morphèmes de la déclinaison masculine : acc. \*BETTUM et d'autre part des dérivés avec le suffixe d'adjectifs -EUS, -EA, d'où \*BETT-EUM, \*BETT-EA. Cette explication a l'avantage d'expliquer bèt et bès de façon conforme aux évolutions phonétiques régulières et surtout de constater que les désignations du bouleau se comportent comme celles de nombreux arbres, qui se classent en deux séries :

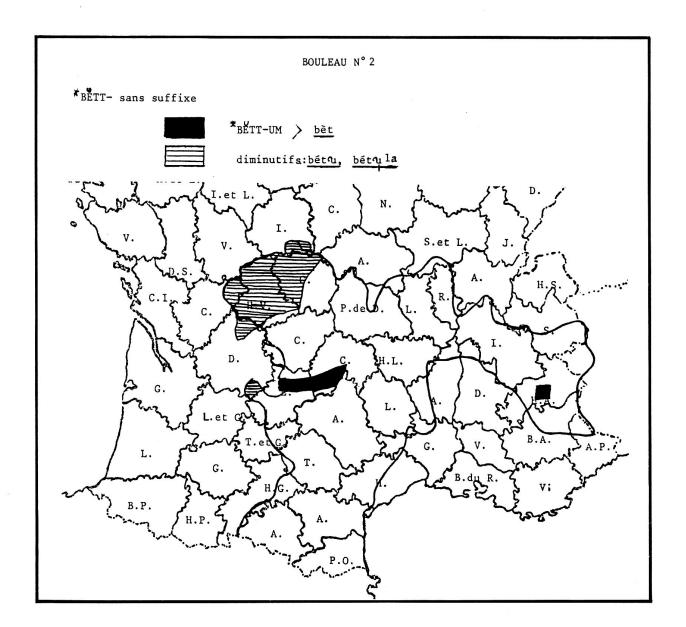
- série sans palatalisation : chasne (chêne), frasne (frêne), verne, fau (< FAGUM) ;</p>
- série avec palatalisation :
   chagne, fragne, vergne, faits (< FAGEUM).</li>

La forme bèt se classe dans la première série; les formes bèts, bès, byés (m.) et byési (f.) dans la série palatalisée, c'est-à-dire dans la série des dérivés avec le suffixe -EUS/-EA.

La carte  $n^o$  2 présente les deux aires d'attestation de la forme  $b\`{e}t$ :

- a) Lot, Cantal d'après l'ALF et l'ALMC;
- b) une attestation dans les Hautes-Alpes, d'après l'ALP.

Il semble que ce soient des aires résiduelles menacées par l'extension du mot largement majoritaire en domaine occitan, bès. L'instabilité de cette forme rare explique sans doute la variante bèk relevée par l'ALMC, en son point 44 (sud-est du Cantal) où coexistent bèt et bèk. Mais si bèt est une forme rare, le dérivé qui se rattache à elle, bétu est



solidement implanté en Limousin, sur un espace équivalent à deux départements (voir carte 2). Cette aire compacte du dérivé bétu couvre une partie nord de la Dordogne; une attestation isolée a été relevée au sud du même département, mais ces deux dérivés bétu ne sont séparés que par une zone de vide botanique et lexical ou d'appellations incertaines. Les dérivés bétu de Dordogne et du Limousin se rattachent bien, malgré une petite absence de contiguïté à l'aire des bèt du Lot et du Cantal.

Antoine THOMAS (Romania 1908, p. 116, note 4) cite une forme bétula du patois actuel de Cressat, canton d'Arthun (Creuse), au sens de « bouleau » et de nombreuses autres formes écrites bétoule, de la Vienne, de la Haute-Vienne et de la Creuse, signifiant « boulaie ». Cette forme semble imposer une étymologie \*BETTULLA. Mais cette base étymologique est-elle nécessaire? Que signifie-t-elle? Elle a l'avantage de sauvegarder la régularité des lois phonétiques, mais si l'on tient compte des données de la géolinguistique, c'est-à-dire d'une relative proximité, dans l'ouest du Massif-Central, d'un simple bèt et de ses dérivés bétu, bétoule, on est enclin à rassembler toutes ces formes à -tconservé, autour de la forme simple bèt. En somme les formes \*BET-TULLA, \*BETTULLUM ont été produites soit par l'influence de la forme bèt, à un moment de son évolution, sur la forme classique, attestée et connue dans les deux tiers de la Gaule, BETULLA, soit par des suffixations de cette forme bèt. La cause du double -TT- de \*BET-TULLA ou du -t- intervocalique actuel est inscrite sur la carte linguistique : les formes bétu, bétula ne se trouvent que dans la proximité de l'aire, aujourd'hui résiduelle et réduite, de BETTUM > bèt. Dérivés de ce mot de substrat ou formes du latin de Rome influencées par ce mot de substrat? Nul ne peut en décider. L'important est de voir dans ces bétu et bétula une appartenance, de façon ou d'une autre, à l'aire du substrat le plus ancien.

Un autre diminutif bétulő (m.) a été relevé par l'ALF au point 602 (Creuse). Non retrouvée par les enquêtes de l'ALAL, qui ont permis de délimiter avec une extrême précision l'aire de bétu. Cette forme bétulő qui peut paraître un diminutif à double suffixation, n'est sans doute qu'une hybridation entre bétu et le mot français lui-même. Cet étrange diminutif a été relevé sous une forme ptuló au point 509, dans la Vienne, qui s'explique par une réduction syllabique et une assimilation régressive des consonnes.

Voici la liste des formes masculines qui représentent la base étymologique \*BETT-EUM :

- A) FORMES (TOUTES OCCITANES) SANS LA DIPHTONGAISON DU TYPE TERTIUM > tiers:
  - 1 occ. ancien: bez, phonétiquement béts ou bé occ. actuel: béts, bèts (ALF 716, ALMC 4, ALP 22) bès (largement majoritaire).
  - variantes simples:
    bèz (ALF 889, 991)
    béz (ALLy 47, en occitan d'Auvergne)
    vès (ALF 841, Gard) et (ALLOr 30.01)
    bè, bé (nord-occitan de la Corrèze, à l'Ardèche).
  - 3 Singulier = pluriel syllabique : bę́zə (ALF 809) bệzœ (ALAL 7), blę́zœ (ALAL 2) bệzœ (ALMC 10).
- B) FORMES AVEC LA DIPHTONGAISON DU TYPE TERTIUM > tiers:

byés (ALJA 64)
byé, byé, bya (ALF, ALLy = ouest du frpr., mais aussi oc. en en Ardèche et Haute-Loire)
byi, bi, byī (ALLy, ALJA = frpr.) et (ALB 118).

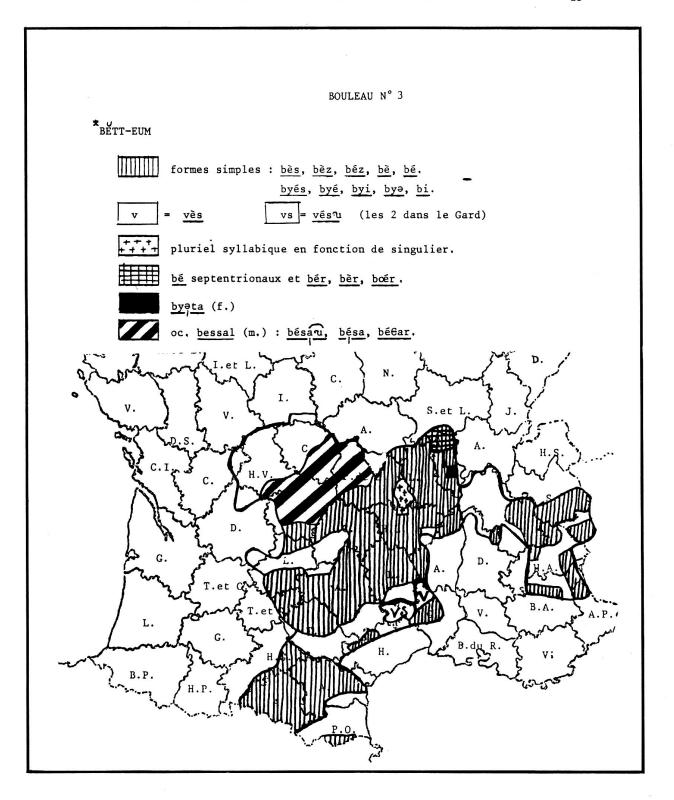
C) FORMES SANS DIPHTONGUE EN FRPR. ET AU SUD DE LA BOURGOGNE:

bé (ALLy 20 et 11, au nord de byé, bi), bér (ALLy 17), bér (ALLy 5 et 6) et (ALB 116).

Il n'y a pas de « conflits d'atlas » entre les relevés de l'*ALF* et ceux des atlas régionaux, ni non plus entre les relevés de différents atlas régionaux. Il faut donc considérer cette liste de formes comme un corpus solide.

Certaines de ces formes méritent un court commentaire :

1)  $v\grave{e}s$  de ALF 841 et ALLOr 30.01. Il s'agit du résultat produit par le désarroi linguistique dans le voisinage d'une isophone importante. A l'est de ces formes, l'occitan connaît l'opposition b/v:  $av\acute{e}$ ,  $av\acute{e}dr\acute{e}$  « avoir »,  $viur\acute{e}$  « vivre », mais  $b\acute{e}stya$  « bête »,  $n\acute{e}bu$  « neveu », alors que l'ouest occitan dit :  $ab\acute{e}$ ,  $ab\acute{e}yr\acute{e}$ ,  $biur\acute{e}$ , etc. Les patois qui se trouvent dans la région traversée par cette isophone ne savent plus s'il faut dire b ou v et vont jusqu'à prononcer des v, dans des mots où tous les occitanophones disent b, comme dans  $b\grave{e}s$ .



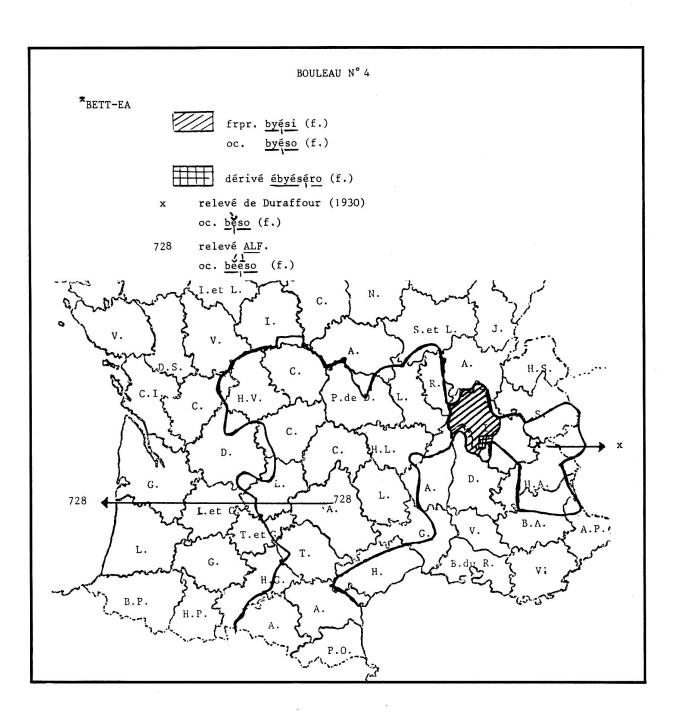
- 2) Les formes de deux syllabes sont des pluriels en fonction de singulier. Le pluriel contenant une syllabe de plus est encore vivant dans cette région. ALLy 47 a relevé :  $\tilde{e}$   $b\acute{e}z$ ,  $d\eth$   $b\acute{e}zi$  (pl.). Dans tout le sud-est du Puy-de-Dôme et en un point de Haute-Loire, des formes de pluriel servent pour le singulier. Dans la forme  $b\acute{e}z$  d'ALLy 47, c'est sans doute la situation intervocalique de la sifflante dans les formes de pluriel (sg.  $b\acute{e}s$ , plur.  $b\acute{e}zi$ ) qui explique  $b\acute{e}z$  avec z final au singulier, dans cette région d'occitan nord qui ne conserve pas la différence -s/-z en fin de mot.
- 3) Les formes bé d'ALLy 11, 20 (nord du Rhône) sont très vraisemblablement des formes qui se rattachent à l'ensemble francoprovençal et qui ont simplifié leur diphtongue : elles sont voisines de formes byé et bi. Elles ont également pour voisines, au nord, les formes bèr et bér, dont le -r final est inexpliqué : voir la note d'ALLy V (p. 311). Il est vraisemblable, vu le voisinage géographique de ces formes, que le même fait linguistique (qui m'échappe totalement) explique le -r final et l'absence de diphtongue dans le nord du frpr.
- 4) La forme  $by\tilde{\imath}$  (ALJA 80) a pris la voyelle nasale du mot pin qui, dans ce patois, se dit  $p\tilde{\imath}$ .

Sur la forme majoritaire bès, les parlers d'Auvergne ont formé un dérivé masculin, dont l'aire couvre la moitié de la Creuse, la presque totalité de la Corrèze, le sud de la Haute-Vienne et l'ouest du Puy-de-Dôme. La syllabe finale varie beaucoup : å, ò, ár, qu, áo. Il semble qu'il s'agisse du représentant du suffixe -ALEM : l'ALAL ne permet pas encore de comparaison sûre avec une carte comme celle de cheval, journal, qui publierait les formes locales du suffixe.

S'il n'a pas retrouvé la forme bétuló d'ALF 602, l'ALAL a relevé, dans l'aire de bèsao, une forme qui doit s'expliquer de la même façon : bèeulao en Dordogne (ALAL 61). Le dérivé le plus proche est béeao (ALAL 48). La forme trisyllabique doit être un accommodement entre cette forme limousine et la prononciation bulo du dérivé d'oïl, ou plus simplement avec le mot français lui-même. Il est à noter que c'est dans la même aire des dérivés tirés des formes du substrat, que se sont produits ces mots de trois syllabes : bèeulao dans l'aire de bèsao et bétuló dans l'aire de bétu.

Dans le Gard, l'étrange forme vès a produit un diminutif avec le suffixe issu de  $-\bar{O}$ NEM, que l'ALF a relevé au point 840 : vèsu (m.).

Un autre diminutif a été formé sur  $by\acute{e}$  (issue de \*BETT-EUM):  $by\rlap/eta$  (fém.) relevé par ALLy au point 41, immédiatement à l'est de



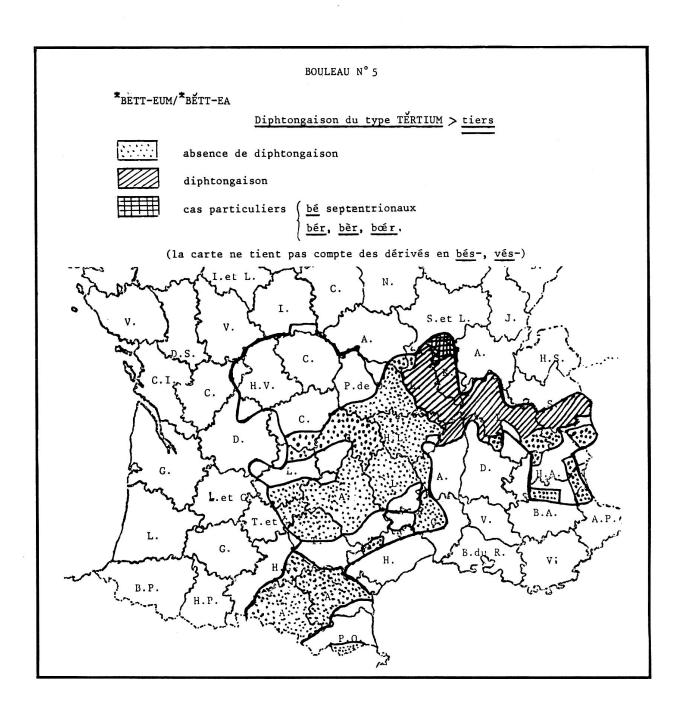
Lyon. C'est une formation tardive, sur un radical ayant déjà atteint le stade  $by\acute{e}$ , sans consonne finale et pourvu de -ata représentant le suffixe -ataTTA.

Les représentants de \*BĔTT-EA forment une aire compacte, entre Lyon et Grenoble (voir carte n° 4) autour des points ALF 838, 920, 921, 931 et même 829 (correction due à ALLy 65 = ALF 829). Les formes relevées par ALF (4 points), ALLy (4 points), ALJA (11 points), ALP (1 point) et ALTF (tout le domaine) s'expliquent toutes de façon régulière à partir de \*BĔTT-EA. Elles portent toutes la marque de la diphtongaison du type \*NĔPTIA  $\rightarrow$  fr. nièce, frpr. nyési, même quelques formes des Terres-Froides où by- peut devenir bz-; d'où  $bz\acute{e}eya$ ; la forme d'ALF 931 :  $b\acute{e}ea$  est précisée en  $b^z_y\acute{e}ea$  par l'ALTF. La voyelle atone finale est normalement -a, dans les deux points occitans (ALF 838 et ALP 7) et normalement -i, -a,  $-z\acute{e}ro$  en francoprovençal; les deux formes frpr. avec -a (ALLy 65 et ALJA 73) ne doivent pas surprendre : au sud du domaine frpr. tous les contextes palatalisants n'imposent pas, dans tous les cas, la palatalisation de la voyelle finale.

Sur le plateau du Vercors, à Rencurel (ALJA 77), on a relevé un dérivé en -ARIA : ébyéséro, dont seule la voyelle initiale n'est pas très clairement explicable.

En dehors de cette aire compacte, cohérente et stable, qui n'a pas subi de modification importante depuis les enquêtes de l'ALF, jusqu'à aujourd'hui, les autres attestations sporadiques de représentants féminins de \*BĔTT-EA n'ont pas été confirmées à date récente : il s'agit d'une forme occitane bèso relevée par Duraffour avant 1930, à Villar d'Arène (= ALJA 83) où l'atlas régional n'a relevé que le mot commun à toute cette région de Briançon bès. Il s'agit aussi de la forme, déjà incertaine puisqu'elle est suivie de (?), relevée par l'ALF au point 728, dans l'Aveyron: béeso, que l'ALMC n'a pas confirmée: comme le Briançonnais, cette région du Rouergue ne présente, dans l'atlas régional, que la forme bès. Il semble donc que les représentants sporadiques de \*BETT-EA, en domaine occitan, aient laissé la place au type masculin bès, majoritaire dans la région environnante. Quelques relevés déjà un peu anciens témoignent de cette forme, ainsi que les toponymes : BESSE-en-OISANS est une commune qui n'est séparée que par le territoire d'une autre commune, de celle où Duraffour a relevé beso (f.).

La carte no 5 oppose, parmi les représentants de \*BĔTTEUM, \*BĔTTEA, les formes qui connaissent la diphtongaison du type TĔRTIUM > tiers, \*NĔPTIA > nièce. La ligne qui sépare ces deux séries



s'écarte peu de la limite entre occitan et francoprovençal : léger dépassement des formes sans diphtongue dans le sud de l'Allier et dans le nord-ouest de la Loire (Montagne Bourbonnaise et Roannais) et au contraire débordement des formes à diphtongue dans la fraction nord-est de la Haute-Loire, dans le triangle nord de l'Ardèche ainsi qu'en ALF 838, St-Nazaire-en-Royans et ALJA 77, Rencurel, dont l'appartenance au domaine occitan est loin de reposer sur la possession de toutes les caractéristiques de la langue d'oc. En tout cas, cette ligne qui sépare les formes diphtonguées des autres suit la direction générale de la limite linguistique et se superpose souvent à elle.

Toutes ces formes qui remontent à des bases étymologiques plus anciennes que le latin BETULLA peuvent se classer de la façon suivante :

## 1) \*BETT-UM

- simple: bèt
- dérivé (ou influence sur) : bétu, bétula, bétulő, ptulő.

#### 2) BETT-EUM

— simples:

bès, vès, béz, bè; béts, bèts

byés, byé, by, bi et même bèr, bér, bér

- dérivés sur :

bès avec -ALEM: bèsao + bè€ulao

bya avec -ITTA: byata (fém.)

vès avec -ONEM : vèsu.

#### 3) \*BETT-EA

- simple : byési (fém.)
- dérivé avec -ARIA : ébyéséro (fém.).

\*

### 2. Les représentants de BETULLA et \*BETULLUM

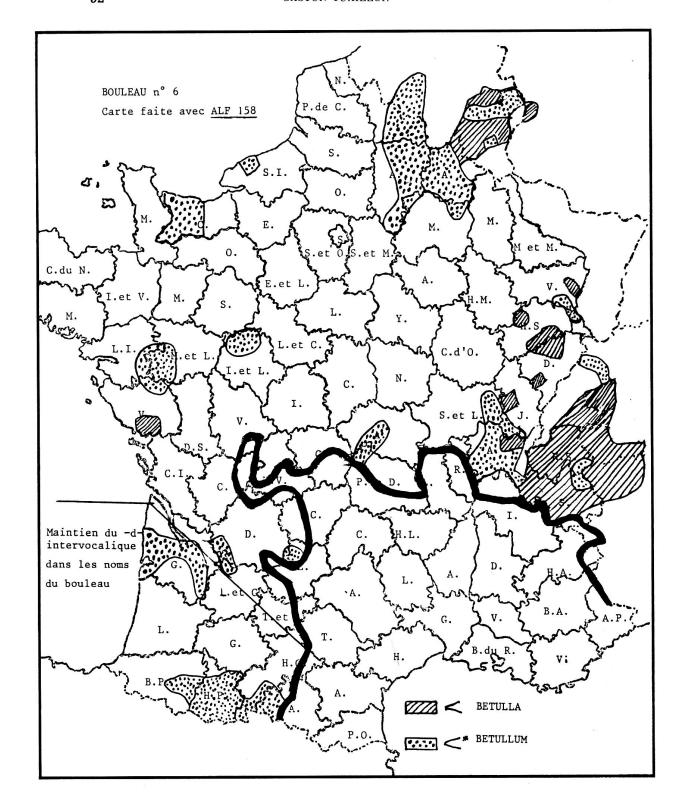
Pour étudier les représentants directs de BETULLA et de \*BETUL-LUM, j'ai établi deux cartes, publiées ici côte à côte : la carte 6 est tirée des seules données de l'ALF, la carte 6 bis reprend les mêmes données augmentées et corrigées par celles des atlas régionaux et du GPSR. Entre les deux cartes, il y a de notables différences :

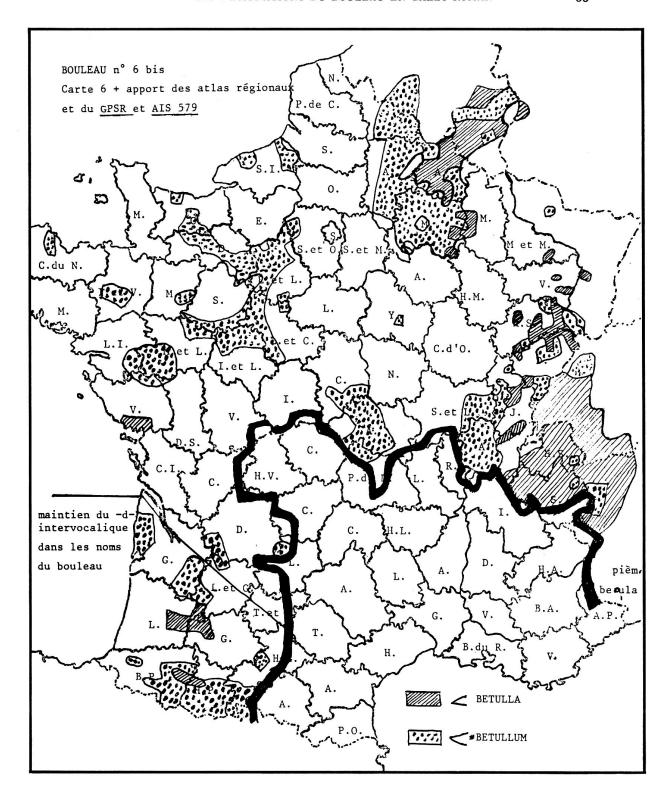
1) L'aire de substrat est légèrement plus grande que ne le disait l'*ALF*.

- 2) Les représentants de BETULLA forment des aires plus nombreuses, aux contours plus compliqués (la complication du pourtour vient souvent de la densité du réseau). Des formes issues de BETULLA sont présentes en Gascogne, ce que l'ALF ne disait pas.
- 3) Les représentants de BETULLUM, le plus souvent les continuateurs de l'afr. beoul, ont des implantations bien plus nombreuses et bien plus vastes que sur la carte de l'ALF: voir notamment la Marne, l'aire du Bourbonnais et du Berry et surtout l'étrange forme qui peut se dessiner avec les données régionales, sur les confins du Maine, de la Touraine, de la Beauce et de la Normandie, où l'ALF n'avait qu'une donnée avec bul (m.) au point 408, au nord de l'Indre-et-Loire.
- 4) Il y a pourtant des reculs de ce conservatisme de l'afr. beoul entre les enquêtes de l'ALF et les plus récentes : la plus nette se situe dans le Calvados. Ce recul d'ailleurs était annoncé par l'ALF lui-même. Le point 367, au sud-ouest du Calvados, était sur l'ALF doté de deux mots : l'un simple, bu, l'autre était un dérivé avec trois prononciations : bular, bwôlo, bwolar. Deux tiers de siècle plus tard, les enquêteurs de l'atlas normand ont trouvé une situation simplifiée au profit du seul bular. Faut-il s'en étonner?
- 5) Pour la Suisse Romande, il est difficile de cartographier, sur une carte à si petite échelle, toutes les données du GPSR. Il faut corriger l'indication (f.) après byolir au point 979, Miège: il s'agit d'un mot masculin (voir l'article byolai). Les francismes de l'ALF sont le plus souvent des réponses rapides d'informateurs, au lieu de formes autochtones, byola surtout. Les formes byul (ALF 71) et bul (ALF 72) sont confirmées par des relevés classés dans l'article byola. Les dérivés masculins buli du nord de la Suisse Romande sont confirmés par bouli classé dans l'article byolai.

Les pertes de documentation dialectale sont le plus souvent bouchées, dans l'ALF, par des francismes plus ou moins patoisés, par des points d'interrogation, une fois par le mot *tremble*, en somme par des approximations ou des vides.

Je ne conclurai pourtant pas sur l'un peu trop simpliste remarque : Turpissime peccavit Edmont. Si gênants que puissent être des relevés erronés ou banalisés par des francismes, quand il s'agit de dialectologie





régionale ou locale, ces lacunes et ces erreurs deviennent moins graves sur le plan global du gallo-roman. Il faut reconnaître en effet que les deux cartes ont la même structure d'ensemble : un bastion centre et sud-est pour les formes remontant à des bases étymologiques antérieures à BETULLA s'oppose au reste du gallo-roman latinisé par BE-TULLA et la forme masculine correspondante. Cette région comprend, sur les deux cartes, le domaine d'oïl, le sud-ouest occitan, le nord-est du francoprovençal, Aoste, Savoie et Bugey inclus. Sur les deux cartes également, on constate que les représentants de BETULLA et de \*BETULLUM forment une ceinture de conservatisme tout autour de l'aire, par ailleurs occupée par des dérivés nouveaux du type bouleau, boulin, boulard, boulier. Dire si les deux cartes comportent plus de différences que de ressemblances n'est pas facile; la réponse ne peut être exempte de subjectivité. Je risque donc mon opinion personnelle : je remarque que les ressemblances sont fondamentales, qu'elles touchent à l'essentiel. On me trouvera peut-être indulgent pour l'ALF; c'est pourtant la carte tirée des atlas régionaux et du GPSR que je commenterai : elle est plus éloquente, plus riche d'enseignements, plus sûre parce que plus complexe.

La carte nº 6 (ou 6 bis) repose sur l'opposition entre les représentants du substrat et ceux du mot latin, c'est-à-dire entre les représentants de formes sommairement latinisées \*BETTUM, \*BETTEUM, \*BETTEUM,

Or l'aire des formes les plus anciennes, les moins latines occupe la région la plus anciennement latinisée, la Narbonnaise, les régions rurales qui entourent Lyon. Ce n'est pas la seule carte qui présente ce paradoxe. Un autre arbre, l'aulne, est désigné par un mot d'origine latine au nord de la France, au nord d'une ligne qui va de la Vendée aux Vosges, alors que le sud du domaine gallo-roman, plus anciennement latinisé, conserve le mot d'origine gauloise, verne, vergne. Ces paradoxes doivent inspirer quelque prudence aux romanistes tentés d'écrire l'histoire de la latinisation de façon cavalière, à partir des données de quelques cartes.

Pour ce qui est des désignations du bouleau, qu'il nous suffise de constater la présence du mot latin dans le pays de Bordeaux, de Genève

et dans tout le domaine d'oïl et au contraire du substrat moins latinisé sur un domaine surtout montagnard. D'ailleurs, il n'est pas sûr que le dessin de cette aire de substrat n'ait pas évolué depuis les siècles de la latinisation. Des toponymes Bessay (= bés ou biés + le suffixe représentant -ĒTUM « lieu où pousse telle espèce désignée par le radical ») parsèment aujourd'hui encore le département de l'Ain où les désignatifs des patois modernes remontent tous à \*BETULLUM. Duraffour (1931) signale six toponymes, dont l'un becey est attesté dans un texte de 1345. Les représentants du latin BETULLA/\*BETULLUM ont dû connaître une certaine force d'expansion, à une époque assez ancienne; ils ont, en tout cas, chassé les biés, bés du département de l'Ain.

Aujourd'hui ils offrent l'image d'aires en recul assez typiques, que ces mots soient féminins comme le latin originel ou qu'ils soient passés au masculin comme la plupart des noms d'arbres en gallo-roman. Le féminin n'est vraiment majoritaire que dans le francoprovençal de Suisse, de Savoie et de la Vallée d'Aoste. Comme toutes les désignations majoritaires, le frpr. la byòla connaît même une extension aujourd'hui, en Savoie, tant dans les patois que dans l'usage local du français. Ni l'atlas régional des Alpes, ni des enquêtes interponctuelles postérieures n'ont retrouvé byu, byó (m.) relevés par l'ALF en 965 et 967. Y a-t-il meilleure preuve de l'extension de byòla (f.) en Savoie que le relevé de l'ALF: byœla en 957? La commune s'appelle Le Biot. En Suisse Romande, le recul du masculin est plus avancé encore : l'article byo (GPSR 2, p. 903) signale que les formes de ce type ne sont aujourd'hui que des toponymes, alors que le désignatif féminin byola (GPSR 2, pp. 905-906) fournit matière à un long article. Dans les autres aires, on ne peut tirer aucune conclusion sûre de la répartition entre masculins et féminins, sauf que le féminin est plus périphérique encore que les continuateurs de l'afr. un beoul, dont les attestations parsèment toutes les parties du domaine d'oïl, mais surtout la ceinture du domaine.

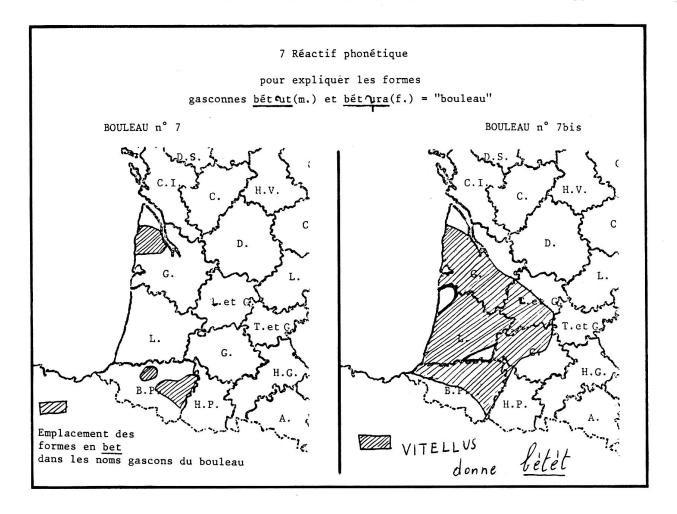
Sud de la Vendée, extrémité occidentale de la Bretagne romane dans les Côtes-du-Nord, autres attestations sur les côtes de la Manche, aire wallone jusqu'à Liège et Malmédy, un point en Moselle romane, relevés sporadiques dans les Vosges, même dans le vosgien d'Alsace, Territoire de Belfort, Bourbonnais : la ceinture n'est pas fermée, mais la périphérie est bien marquée : l'expansion des dérivés a repoussé les continuateurs de beoul vers les limites du domaine linguistique.

Il est une autre marginalité que la carte 6 bis permet d'observer : les extrémités des départements, même des départements centraux. Une aire de maintien de la forme beoul, bul semble avoir comme point

central le lieu où se rencontrent les limites départementales des trois départements de Loire-Inférieure (ou Atlantique), du Maine-et-Loire et de la Vendée. Une autre aire de formes monosyllabiques, masculines ou féminines, couvre la limite qui sépare le Doubs de la Haute-Saône. Mais c'est surtout l'étrange forme entre Maine, Touraine et Beauce qui suit le plus systématiquement les limites départementales. Les innovations que sont les dérivés, formés à partir du seizième siècle, ont dû avoir, dans chaque département, un centre de rayonnement : le cheflieu départemental. Dans chaque cas, les extrémités du district local les départements de la République couvrent souvent des circonscriptions de l'époque royale — sont dans une situation périphérique par rapport au centre d'innovation. Cela explique souvent les formes bizarres de ces aires où se conserve l'ancien français beoul. L'aire comprise entre Paris et le Mans a été dessinée avec les apports complémentaires de quatre atlas, l'ALIFO, l'ALN, l'ALBRAM et même l'ALF. Cette géométrie étrange est donc bien l'image de la réalité dialectale. Parmi les faits étonnants, remarquons la présence du continuateur de l'afr. beoul à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de l'agglomération parisienne, dans les Yvelines (ex Seine-et-Oise).

Les données dialectales sont le plus souvent conformes à l'évolution phonétique normale; certaines méritent un commentaire.

Les formes gasconnes, avec radical bed-, ne font pas difficulté; rhotacisme du -l- intervocalique dans les féminins, évolution vers -k, -t,  $-t\epsilon$ ,  $-\epsilon$  de la consonne finale -l- des masculins sont conformes à la phonétique régionale. Cela donne le type béduro (fém.) et les formes masculines béduk, bédut, bédute, bédu $\epsilon$ . Le radical bet- ne doit pas s'expliquer par une modification de la base étymologique : on observe le même assourdissement du -d- intervocalique dans les continuateurs de VITEL-LUS et VITELLA. L'aire des bètèt issus de VITELLUM (avec un seul -T-) enferme toutes les formes en bèt-, betut et bétura signifiant « bouleau ». Les cartes 7 et 7 bis le montrent avec suffisamment de netteté pour qu'on cesse de faire venir les formes bétut et bétura d'une base étymologique \*BETTULLUM/\*BETTULLA. Parfois la consonne initiale subit des accidents phonétiques : une dissimilation produit des  $m\acute{e}tut\epsilon$ qui jouxtent des bétute dans les Basses-Pyrénées et des médut au sudouest de Toulouse. Une assimilation régressive d'assourdissement à partir de bètut€ (650. E, nord-Médoc) produit une forme pétuty, au point voisin 650 N. Sans être toutes strictement conformes aux règles d'évolution phonétique, ces formes gasconnes se rattachent sans problème majeur à la base BETULLA/\*BETULLUM.



Au nord-est de la Garonne, l'ALF a relevé, en 636 (Lot-et-Garonne), un biulo, sans doute byulo, non confirmé par l'ALG qui n'a relevé en ce point que le francisme buló, forme qui n'infirme pas le relevé d'Edmont. Au point ALF 619 (Lot), Edmont a relevé bul (m.). Si elles sont authentiques et autochtones, ces formes ne peuvent pas se rattacher à \*BETULLUM. En effet, l'isophone du conservatisme, sous forme de -d-, du T latin intervocalique passe nettement au nord de ces deux formes: toute la Dordogne, l'est de la Charente, la Haute-Vienne, la Creuse et le Puy-de-Dôme ont des -d- intervocaliques. Peut-être faut-il expliquer ces formes occitanes, irrégulières pour leur situation méridionale, de la même façon que Jeanjaquet explique un boule à Genève

(GPSR 2, p. 632): « Il nous paraît qu'avant l'adoption par le fr., au XVI° s., de son dérivé bouleau, il (le représentant de \*BETULLUS, bul) a pu jouer déjà le rôle de terme de la langue commune et qu'il faut le reconnaître dans la forme boule implantée à Genève . . . à côté des mots indigènes byou et byòla. » Ces formes occitanes irrégulières, parce que sans -d-, pourraient donc être interprétées aussi comme des francismes anciens.

Dans les formes du tableau publié ci-dessous, on remarquera la permanence de l'hiatus de beoul sous la forme d'une voyelle longue bien notée dans deux atlas centraux *ALIFO* et *ALCB* (Marne); ces deux atlas notent aussi des formes sans longueur vocalique.

Les formes du Bourbonnais conservent la première voyelle de l'hiatus sous forme de -y-. La mi-occlusive qui suit le premier élément b- peut paraître bien compliquée :  $b_y^z \acute{o}l$ . Ce sont des articulations consonantiques qu'on observe non seulement au sud de l'Allier, mais aussi et surtout au centre de l'Isère, dans les Terres Froides. Articulations complexes et instables dans la prononciation, elles sont assez souvent remplacées par un plus simple by-. Si on veut observer la production de ces mi-occlusives, il faut lire les cartes de l'ALTF, micro-atlas dont les relevés ont été transcrits avec le plus grand soin, dans la prononciation la plus complexe, par André DEVAUX, originaire de ce terroir.

## TABLEAU DES FORMES SIMPLES

#### A) BETULLA

gascon: bétura.

frpr.: byòla

piémontais : beula ; lombard : bedóla.

oïl: bèyul (Wallonie), byul (Fr.-Comté), bul (majoritaire).

#### B) \*BETULLUM

gascon: bédut, béduk, bédute, bédue

bétut, bétut€, bétuty médut, métut, pétuty.

languedocien: biula (ALF 636), bul (ALF 619) = francismes anciens.

afr.: beoul.

oïl:  $b\bar{u}l$ , bul, bu.

B') Conservation de voyelle initiale sous forme de -y-

frpr.: byu, byó.

wallon: byól (ALF 193)

-- métathèse en Bourgogne : buy

— mi-occlusives après le premier élément b-.

Bourbonnais: byaól,  $b_{\dot{y}}^{z}$ ól.

B") Hybridation bul/buli > bwil (ALF 27', Nord).

#### 3. Les dérivés récents

D'après le B.W., le mot bouleau apparaît en 1516, dans les textes écrits. Le même dictionnaire ajoute : « Aujourd'hui bouleau est dominant dans les parlers septentrionaux à côté de boul et boule usités surtout dans l'Est ». A la vue de la carte 6 bis qui reprend la documentation des atlas régionaux, Wartburg, le dernier auteur de ce dictionnaire étymologique, dirait-il encore : « usités surtout dans l'Est » ? Cette comparaison permet de juger l'apport du Nouvel Atlas Linguistique par régions. Mais faut-il dire : « bouleau est dominant dans les parlers septentrionaux » ? Ce sont les dérivés qui sont dominants dans ces parlers d'oïl ; bouleau est loin d'être seul, il y a aussi boulin, boulard, buli qui en français serait boulier (comme pommier, poirier) et un bulà qui ne peut pas être partout un boulard mais qui doit avoir, dans de nombreux patois, le suffixe -ACEUM : un boulas. L'étude va donc continuer par une patiente reconnaissance de suffixes.

En occitan, un seul dérivé du représentant de BETULLA a été relevé: il s'agit de la forme béuriso (ALG 696. Ouest) voisine de bétura (ALG 694). En francoprovençal, un dérivé en -ARIUM désigne le bouleau en Suisse Romande; le GPSR explique la genèse de ce mot. Dans certains patois, coexistent byòla et son dérivé en -ARIUM; dans ce cas, le dérivé « désigne généralement soit le bois, soit les ramilles dont on fait les balais et les verges » (GPSR 2, 906 b). Du sens « bois de . . . », le dérivé est passé au sens « arbre », « bouleau », à Leysin (Vaud), à Vérossaz, Ayent et Evolène (Valais), à Gruyères (Fribourg). Dans le nord de la Suisse Romande, les dérivés en -ARIUM sont construits sur le radical boul- et parfois bioul- ou biol; nous les regrouperons avec les formations du même type qu'on retrouve en Franche-Comté, Lorraine et Champagne.

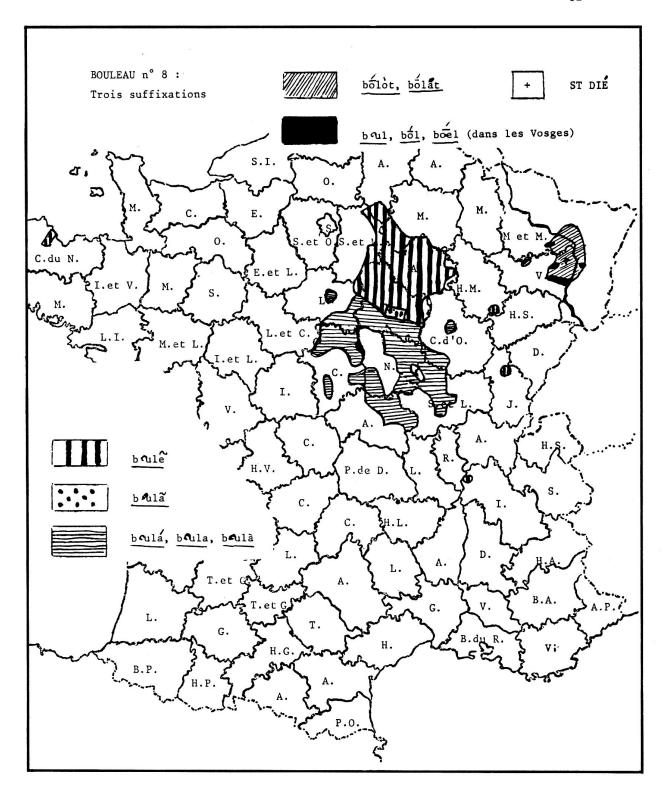
En domaine d'oïl, la dérivation est d'une autre nature. D'abord elle est majoritaire. Elle n'est pas dû à un glissement de sens du type « bois de bouleau » > « bouleau » ; il s'agit du remplacement d'un mot par un autre, d'un mot simple et monosyllabique par un mot doté d'un suffixe et dissylabique. Les prononciations bul et bu permettent des contresens avec boule et bout: les mots plus longs sont plus commodes et plus

clairs dans le discours, car on ne peut pas les prendre aussi facilement pour d'autres mots. Cela explique le succès de ces dérivés qui ont été formés dès le moyen français. Puisqu'il s'agissait essentiellement d'allonger un mot trop court, on a eu recours à toutes sortes de suffixes: tous pouvaient remplir ce rôle. La diversité des suffixes utilisés sur l'ensemble du domaine d'oïl justifie l'explication donnée de cette suffixation: il ne s'agissait pas de sémantique, mais d'un simple allongement physique, extérieur, lexical.

A côté des formes féminines une boule conservées dans les Vosges, les patois lorrains ont formé des dérivés féminins : bólåt, bólòt, bolàt, avec le suffixe diminutif -ĬTTA. L'aspect géographique de cette dérivation mérite d'être précisé : six formes monosyllabiques ból, bœl, bul se maintiennent en périphérie de l'aire des diminutifs, dont St-Dié semble être le centre-directeur (voir carte n° 8).

Le suffixe diminutif -in a été productif en Champagne méridionale où il forme une aire compacte couvrant le département de l'Aube, le nord de l'Yonne et une fraction marginale des trois départements de l'Aisne, de la Seine-et-Marne et de la Marne. Les centres-directeurs de cette aire sont les villes de Troyes, de Sens et d'Auxerre. Deux attestations portent, dans la quantité de la voyelle radicale bulē, la trace de l'hiatus ancien de l'afr. beoul. Au sud de l'Aisne, un dérivé boulin a pris un suffixe supplémentaire, celui des noms d'arbres fruitiers: bulēné. Au sud de l'aire, en contact avec les bula de Bourgogne, une hybridation lexicale a donné des bulã. En dehors de cette aire champenoise, on a noté quatre attestations sporadiques de boulin: au sud de la Haute-Marne (ALCB 192), au nord du Jura (ALFC 70), dans la banlieue sud de Lyon (ALLy 51) et à l'ouest des Côtes-du-Nord) (ALBRAM 2 et 4).

La troisième aire de la carte n° 8 est indiquée par des hachures horizontales. Doit-on dire l'aire ou les aires ? C'est, selon toute vraisemblance une ancienne aire, sinon compacte, du moins plus unie et qui s'est dissociée sous l'influence du français et de l'expansion de la forme bouleau dans les patois. La grande fracture centrale suit assez exactement la vallée de la Loire : le chef-lieu de la Nièvre s'y trouve inclus et a dû jouer son rôle de relais dans le mouvement de francisation. On note aussi des reculs de la forme bula entre l'ALF et les atlas régionaux. Ils sont flagrants dans la Nièvre et pour le point 209, au centre du Loiret, où l'ALIFO, qui a relevé un bula à l'est du département, n'a, dans la partie centrale, trouvé que des francismes. L'aire est donc en voie de régression très nette.



La forme est notée bulá, bulà, bula: elle pourrait donc servir de bon exemple pour montrer le flottement des timbres de a en français, ou plus exactement le flottement dans leur distribution. Ce sont les continuateurs de la forme notée boulas par Huguet. L'orthographe du 16° siècle donne une indication pour le suffixe, sans doute -ACEUM. Les nombreux dérivés donnés en marge par l'ALCe n° 143 confirment l'origine: une boulaie se dit le plus souvent dans cette région: une boulassière ou une boulasse.

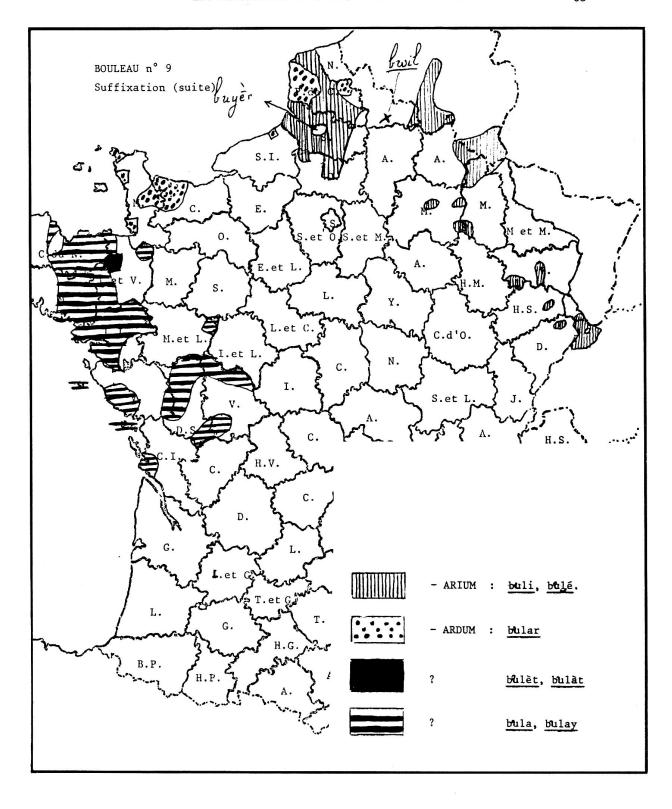
La carte nº 9 montre que les dérivés formés avec les représentants du suffixe -ARIUM dessinent dans l'est et le nord du gallo-roman, de Porrentruy (Suisse) à Boulogne, une chaîne d'attestations sporadiques, jusqu'à l'aire picarde qui est plus importante. Il serait téméraire d'affirmer qu'autrefois elles étaient assez soudées entre elles pour constituer une aire compacte et continue ; d'ailleurs l'aire des Ardennes et celle de Wallonie sont séparées, non par la forme récente et dotée d'une grande force d'expansion, bouleau, mais par des formes plus anciennes que les dérivés, un boul et une boule (voir carte nº 6 bis). Ces dérivés sont généralement du type bulé, buyé en Picardie et buli à l'est.

Au centre de l'aire picarde de boulier, l'ALF a relevé une forme féminine boulière, au point 265, près d'Amiens.

Au sud-est du département du Nord, entre les aires de bul et de buli, une hybridation a créé la forme bwil, dont on ne voit pas comment elle pourrait s'expliquer de façon normale.

Le suffixe -ard, phonétiquement ar, avec -r bien conservé, donne un dérivé bular, qui forme de petites aires éparses du Pas-de-Calais au Cotentin. L'atlas régional de Normandie prouve que l'aire du Calvados est solide et que les attestations de l'ALF, au nord-est du Cotentin (points 394 et 395) ont disparu au profit du mot français.

Plus difficiles à expliquer sont les dérivés de Bretagne et du Poitou. On ne peut pas décider si ces formes bulà doivent être rattachées au type boulard de Normandie ou au type boulas du Berry. Plutôt que d'avancer des probabilités qu'il faudra réviser, mieux vaut attendre que l'ALBRAM publie la carte bouleau et quelques mots pourvus des suffixes -ard, -as ou même du suffixe représentant le latin -ETUM au sens de « lieu où pousse telle espèce ». Des comparaisons pourront alors permettre des explications plus sûres.



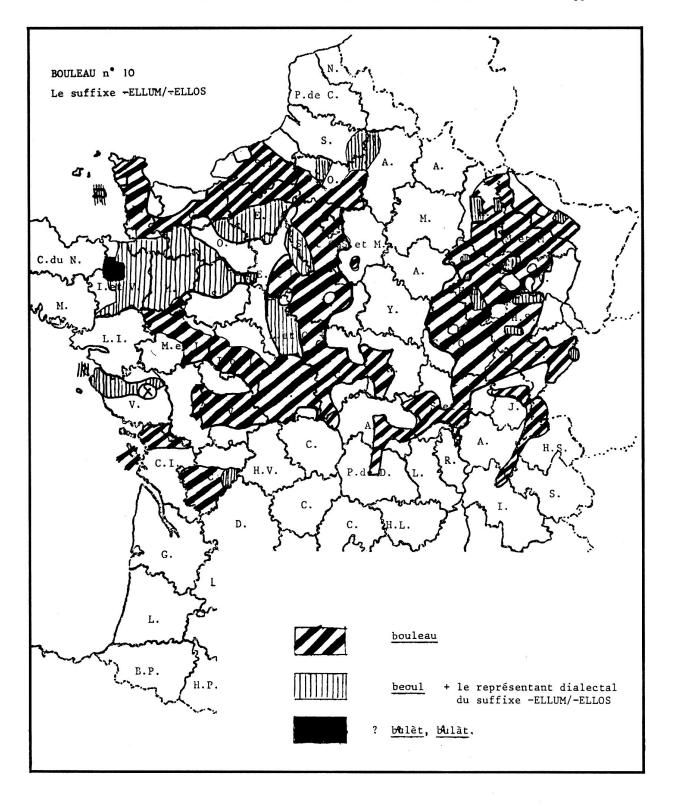
Restent les dérivés formés avec le suffixe -ĔLLUM/-ĔLLOS. La carte nº 10 indique les emplacements de ces dérivés, en distinguant les patois qui disent bulo, comme le français, de ceux qui ont formé un dérivé à partir de bul (afr. beoul) et la forme locale du suffixe -ĔLLUM/-ĔLLOS. L'aire de l'Est, notamment en Lorraine et en Franche-Comté, montre que les formes actuelles bulo sont des francisations de dérivés en -ĔLLUM lorrains ou comtois. En effet les attestations sporadiques des dérivés dialectaux constituent des témoins de l'état antérieur qui est en voie d'unification au profit de la forme française. Dans l'ouest du domaine d'oïl, les dérivés locaux forment de vastes aires qui équivalent approximativement aux aires de francisation.

De tous les suffixes utilisés par les parlers d'oïl pour allonger le monosyllabe beoul de l'afr., le suffixe -ĔLLUM/-ĔLLOS est de loin celui qui produit le plus de dérivés. Sans doute l'expansion du mot bouleau s'est-elle faite au détriment de formes construites avec d'autres suffixes. Mais la très grande diversité des formes purement dialectales (buléa en Vendée, bulé en Bretagne, bulèy en Lorraine, buló, buyó en Touraine) montre que, dans un grand nombre de régions, le recours au suffixe -ĔLLUM/-ĔLLOS s'est produit spontanément, sans attendre l'introduction du mot de la langue nationale. Le suffixe n'est pas rare dans les désignations des arbres ; sureau, ormeau, arbrisseau et le dialectal foutiau « hêtre » forment une série dans laquelle bouleau s'est inséré.

Le radical de ces dérivés n'est pas exactement la forme bul qu'on lit aujourd'hui sur les cartes, c'est une forme avec un hiatus, comme l'ancien français beoul. De cette complexité vocalique, quelques patois portent aujourd'hui encore la marque : le comtois byulò, le lorrain bauli ou plus simplement les formes notées  $b\bar{u}l$ ó,  $b\bar{u}l$ ó,  $b\bar{u}y$ ó, par l'ALIFO, dans la région parisienne.

Dans le sud de la France (voir aussi carte n° 0), des formes bulèu n'ont pas pu naître en domaine occitan, puisque le simple beoul en est absent. Ce sont des adaptations à la prononciation locale du mot fr. bouleau. Ces formes patoisées du midi de la France sont toujours à la périphérie de zones où le bouleau est peu connu ou même inconnu.

Maintien des formes monosyllabiques, créations de dérivés avec six ou sept suffixes différents, tout cela crée une assez grande diversité dans l'espace d'oïl. Il ne faut pas s'étonner dans ces circonstances, de voir apparaître, ici ou là, des formes peu ordinaires. Nous avons déjà parlé de *bwil* en *ALF* 270, qui doit être le produit d'une hybridation.



Le même ALF a noté  $bl\acute{o}$  en Vendée, au point 429 : forme étrange, à la fois monosyllabique et formée du suffixe -ELLUM/-ELLOS. Plus étranges encore les formes meusiennes bulul (ALF 164) et bulu (ALLOR 12). Inutile, me semble-t-il, de reconstruire, pour ces formes, un passé qui essaierait de ressembler à une évolution normale. Ce sont les produits de tensions linguistiques qui ont eu lieu dans un espace dialectal très diversifié et travaillé par des innovations lexicales.

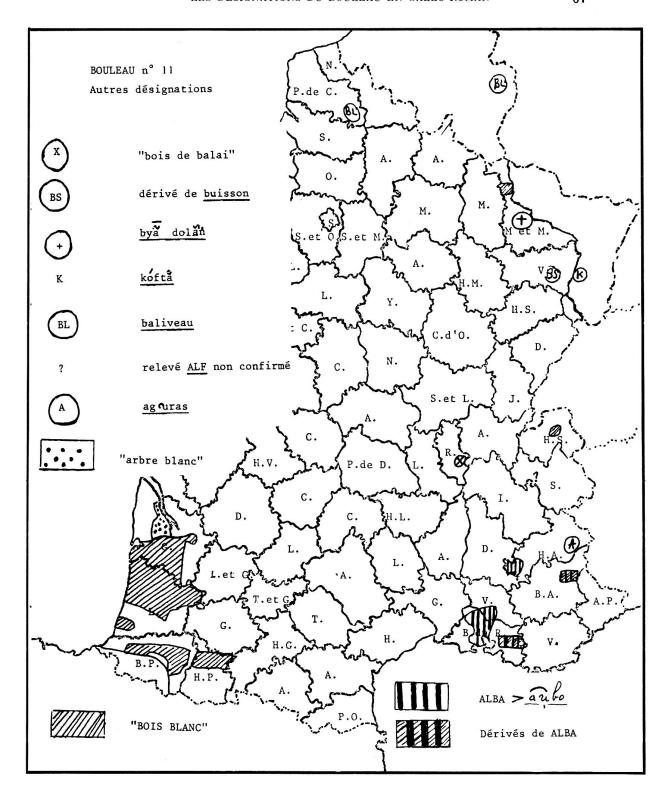
En Bretagne romane, entre l'aire occidentale de bulà et l'aire de bulé (dérivé en -ĔLLUM) s'interposent deux formes surprenantes bulèt (ALBRAM 41) et bulàt (ALBRAM 43), toutes les deux masculines. Ces formes masculines à -t final sont le résultat des tensions linguistiques entre les deux aires : on a vu, plus haut, un cas semblable dans l'Yonne où la forme bulã s'interpose entre bula et bulē. Le passage d'une isophone, la diversité dans l'espace dialectal peut produire un désarroi linguistique d'où peuvent naître des formes anormales ; leur situation dans l'espace les explique mieux que toute reconstruction d'un passé hypothétique.

Tant de diversité et tant de complexité dans la répartition géographique de formes somme toute assez récentes, puisque bouleau n'est attesté qu'à partir du 16° siècle, nous offrent l'occasion de rappeler la leçon adressée aux étymologistes par Gilliéron qui n'a cessé d'enseigner que les formes modernes ne s'expliquaient pas seulement par le latin originel (tout n'est pas dans l'œuf!) mais par un foisonnement de créations intermédiaires dont les cartes linguistiques nous présentent aujourd'hui les résultats.

\*

# 4. Les autres innovations lexicales

Les glissements de sens et les confusions avec d'autres espèces doivent être mis au compte de la faible importance du bouleau dans la commune ou dans la région. Presque toujours ces confusions se trouvent près des aires de vide lexical et botanique. La confusion avec le peuplier est attestée deux fois en Provence ALP 85 : piblo (f.) et ALP 78  $pib\mu ra$  (f.). En ce point situé au centre des Hautes-Alpes, on dit aussi sur reu « sureau » pour désigner le bouleau. Désignations bien approximatives! Deux autres points de l'ALP 58 et 146 précisent « peuplier blanc » :  $pib\mu ra$  blatea et  $pib\mu lo$  blatea et  $pib\mu lo$  blatea.



La couleur blanche fournit la motivation sémantique de la plupart de ces désignations secondaires. Les représentants du latin ALBA, *qubo* (f.) forment une petite aire dans les Bouches-du-Rhône, avec une attestation contiguë en Vaucluse et une autre isolée, plus au nord, dans les Hautes-Alpes.

A cet adjectif substantivé « la blanche » se rattache le dérivé avec le suffixe -ARIA,  $oub\`{e}ro$  (f.) attesté en deux points des Bouches-du-Rhône; ainsi qu'un dérivé plus complexe aubriya dans les Alpes de Haute-Provence (ALP 80).

Dans le Médoc, l'ALG a relevé deux mots composés signifiant « arbre blanc » : aubri  $bl\tilde{a}$  (m.).

Mais c'est surtout l'expression synonyme « bois blanc » qui couvre une partie importante de l'ALG. Sous des formes bois blãn, boi blãn,  $bw\`es blãnk$ , cette désignation forme une vaste aire, parfois voisine de régions à vide botanique et lexical. Ce mot composé se retrouve une fois en Haute-Savoie (ALJA 41) et, avec un autre ordre des éléments :  $by\~a$  bu, en Lorraine (ALLoR 22). Motivation sémantique évidente, elle pourrait s'installer partout où le lexème dialectal est en situation instable, du fait de la rareté de l'espèce végétale. Quand un signe lexical est mal assuré, on sent le besoin de l'expliquer.

Un autre mot composé utilise l'adjectif blanc: byā dòlān que les Lorrains ont tendance à écrire blanc dolent et que le FEW 16, 221 classe sous HOLLAND, en comprenant « blanc de Hollande ». Cette explication n'est possible que si le patois en question, celui d'ALLoR 75, ne connaît pas le phénomène dit du « h aspiré » ; ce qui n'est pas le cas. Mieux vaut ne pas expliquer la graphie lorraine blanc dolent par une étymologie populaire et comprendre « blanc dolent », comme on dit, dans le même ordre d'idées, saule pleureur. Le bouleau a en effet des branches qui retombent aussi mollement que celles du saule pleureur.

Prolifération de désignations autour des adjectifs signifiant « blanc », blanc lui-même et aube. Mais aucune de ces appellations motivées par la couleur n'a une grande extension géographique, sauf le « bois blanc », au sud de la Garonne.

Plus ponctuelles encore sont les autres désignations du bouleau :

1) baliveau relevé deux fois par l'ALF en 273 (Pas-de-Calais) et en 194 (près de Liège). Ces relevés appellent confirmation.

- 2) bu də kwáv (m.) c'est-à-dire « bois de balai » dans la banlieue nord de Lyon (ALLy 40) à la limite des aires byé et byó.
- 3) bòsyõn (fém.) en *ALLoR* 102, dans les Vosges. Alain Litaize (p. 190) explique qu'il s'agit d'une forme irrégulière se rattachant à la famille de *buisson*.
- 4) La forme òbó (m.) relevée par l'ALF, près de Chambéry (point 943) n'est confirmée par aucun relevé postérieur, ni même antérieur. Il ne peut pas s'agir d'un représentant de ALBUS, ALBA, dont les continuateurs ont le radical arb-: à la fin arba « à la pointe du jour », = « à la fine aube ».
- 5) Ce qui doit être, selon toute vraisemblance, un emprunt à l'alsacien :  $k \acute{o} ft \mathring{a}$  en un patois roman du Haut-Rhin (ALLoR 128), à moins que ce mot ne soit un dérivé construit sur SCOPA « balai ».
- 6) Un dérivé occitan *aguras* a été relevé dans le Queyras (Hautes-Alpes) au point *ALP* 31.

Toutes ces désignations éparses n'ont pas grande importance sur la carte des dialectes. Le bouleau est désigné essentiellement :

- soit par des mots du substrat gaulois sommairement latinisés,
- soit par les représentants directs du latin classique BETULLA, qui est lui-même un emprunt au gaulois,
- soit par des dérivés formés sur les représentants de ce latin classique.

\*

# CONCLUSION

Mais au juste quelle est la part du substrat et celle du latin dans les désignations du bouleau? Certes le radical gaulois est présent partout, même si aujourd'hui il est réduit à la seule consonne initiale de bouleau. Si l'on veut comprendre la genèse des désignations, il ne faut pas mêler à la linguistique les sentiments et la celtophilie excessive. Qu'il ait été intégré à la morphologie de la déclinaison latine, par le simple morphème -US- I/-UM de DOMINUS ou par le suffixe d'adjectifs EUS/-EA, le radical celtique BETT- a fourni au latin du sud de la Gaule des mots de substrat : aujourd'hui, occitan et francoprovençal conservent ces mots de substrat gaulois. BETULLA est un emprunt au

gaulois certes, mais il a été, sinon fait, du moins accepté dans le latin de Rome, dans le latin littéraire et, de Rome, il a rayonné dans l'espace latinisé. BETULLA peut se comparer à CABALLUS: ce sont deux emprunts au gaulois, mais ils ont connu, à travers l'Empire, la même expansion que les autres mots latins. Les deux mots appartiennent au latin qui a latinisé l'Empire. Pour les dérivés, ce n'est plus de latin qu'il s'agit; ces innovations gallo-romanes s'expliquent par les forces qui ont agit dans la langue d'oïl. Gaulois faiblement latinisé, mot du lexique latin traité selon les lois phonétiques ordinaires, dérivés récents du gallo-roman, telles sont les trois classes étymologiques essentielles des désignations du bouleau.

Sur les rapports entre substrat et latin, dans les désignations de cet arbre, la remarque la plus inattendue est celle qu'on peut tirer également de la carte de l'AULNE. Les formes qui viennent directement du substrat gaulois couvrent le sud de la France, les représentants de la forme latine sont au nord, et pour le bouleau, également au sud-ouest, dans la région dont Bordeaux a été l'un des centres de la latinisation. Il y a des mots latins qui n'ont pas été acceptés dans la Narbonnaise et dont les continuateurs se retrouvent aujourd'hui dans ce qui fut le nord de la Gaule Chevelue. Comme ALNUS, BETULLA est l'un de ces mots.

Grenoble.

Gaston TUAILLON

#### BIBLIOGRAPHIE

1. Relevés lexicographiques et dialectaux :

Huguet, DELF  $16^e$  s. : articles BOULAS, BOULE 2, BOULEAU. ALF n° 158, AIS n° 579.

oïl: ALN et ALBRAM: documents encore manuscrits.
ALIFO marge 312; ALCB n° 570; ALLoR n° 146;
ALCe n° 143; ALB n° 594; ALFC n° 390.

frpr. ALLy n° 433, V p. 311 ; ALJA n° 529.

GPSR 2 : boula p. 638 ; BOULE 2 [boule] p. 632 ; BOULEAU p. 632.

byò p. 903 ; byòla p. 905 ; byòlai p. 906.

Duraffour A., GPFP n° 1923, 2081, 2084.

occitan : ALAL n° 281, ALMC marge 268; ALG n° 151; ALLOr marge 253; ALP n° 583.

#### 2. Dictionnaires étymologiques :

Vendryes (J.): Lexique étymologique de l'irlandais ancien (Paris, CNRS, 1978) : article BEITHE.

DELL: Article BETULLA, p. 104.

FEW: 1, 345-347; B.W.: article BOULEAU.

#### 3. Etudes:

Constantin A. et Gave, Flore populaire de la Savoie (Annecy, Abry, 1908).

Duraffour A., « Quelques observations sur le nom du bouleau et de ses dérivés dans l'Ain », dans Bulletin de la Société des Naturalistes et des Archéologues de l'Ain, 1931, pp. 1-5.

Horning Zu Ti., Frage im Französischen, dans ZFRPH 31 (1907), pp. 200-219; Le cas de bes besse, pp. 213-214.

Litaize A., Les plantes en Lorraine, Thèse de 3° cycle (Nancy II, 1984), commentaire de bouleau, pp. 189-192.

Rolland E., Flore populaire ou histoire naturelle des plantes (Paris, Staude, 1903).

Séguy J., Les Noms populaires des plantes dans les Pyrénées Centrales (Barcelona, 1953), Bouleau, § 279.

Thomas A., Essais de philologie française, Paris, Bouillon, 1897, p. 75.

Thomas A., L'article BECHOLE de Godefroy, dans *Romania* 37 (1908), pp. 114-117. Cite la forme *bez* (Archives de la Creuse).